|  |  |
| --- | --- |
| **NOTE INTERNE** | |
| **DE Comité d’organisation** | **Aux Bénévoles** |
| **OBJET Parcage véhicules** | **DATE 9 juin 2015** |
| A partir de l’édition 2015 du Marché de la Truffe, les collaborateurs bénévoles arrivant en voiture déposeront leur véhicule sur l’emplacement réservé à leur intention sur le parc du Centre de Loisirs, situé à l’entrée est du village.  L’accès sera autorisé uniquement sur présentation du badge de bénévole. Pour cette raison, chacun veillera à disposer de cet insigne pour pouvoir entrer.  Sur présentation du même badge, un vélo sera mis à disposition par le Centre de Loisirs pour atteindre le centre du village. La bicyclette prêtée devra, sans exception, être garée sur le parc à vélos de l’Administration communale.  Merci de votre précieuse coopération  Jocelyn Dessarzin  Jocelyn Dessarzin  Président du Comité d’organisation | |